

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01469 Numéro SIREN : 423 200 682 Nom ou dénomination : AJC SAINT HILAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 11550

AJC SAINT HILAIRE

4 RUE SAINT HILAIRE

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

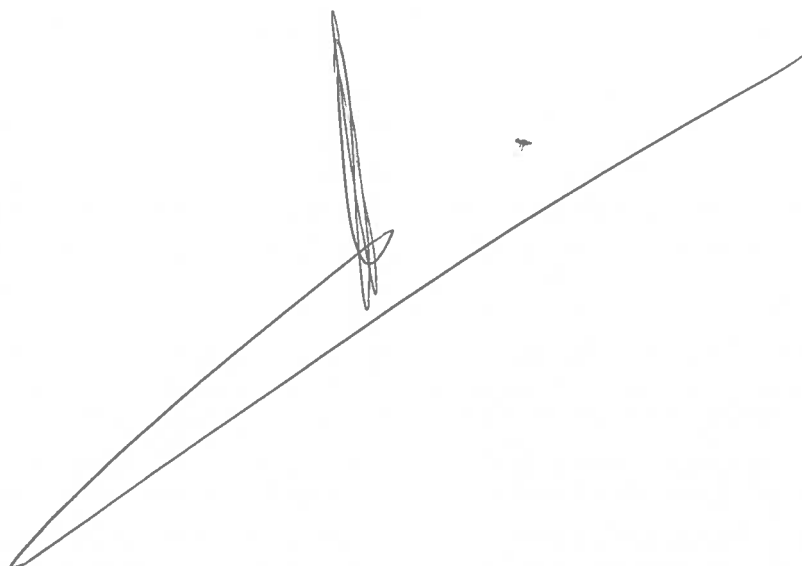
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

édité le 07/05/2020

CERTIFIÉ CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long diagonal stroke and a vertical loop.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/05/2020

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		24 621	4 150	20 471	5,11	5 253	1,52
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés		129 290	9 600	119 690	29,85	122 288	35,40
Prêts							
Autres immobilisations financières		2 325		2 325	0,58	2 325	0,67
TOTAL (I)		156 236	13 750	142 486	35,53	129 866	37,59
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		75 510		75 510	18,83	72 736	21,06
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						96	0,03
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		328		328	0,08	567	0,16
. Autres		108 927		108 927	27,16	74 170	21,47
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		72 248		72 248	18,02	66 628	19,29
Charges constatées d'avance		1 490		1 490	0,37	1 388	0,40
TOTAL (II)		258 503		258 503	84,47	215 584	62,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		414 739	13 750	400 989	100,00	345 450	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 16 000)	16 000	3,99	16 000	4,63
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	50	0,01	50	0,01
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 600	0,40	1 600	0,46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	26 578	6,63		
Report à nouveau	-8 071	-2,00	-8 071	-2,33
Résultat de l'exercice	6 317	1,58	26 578	7,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	42 475	10,59	36 157	10,47
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	13	0,00	13	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	12 361	3,08		
. Associés	300 803	75,02	280 522	81,20
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 714	0,43	2 359	0,68
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	6 250	1,56	7 796	2,26
. Etat, impôts sur les bénéfices	16 749	4,18		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 174	4,78	18 603	5,39
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 451	0,36		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	358 514	89,41	309 293	89,53
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	400 989	100,00	345 450	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises	7 864		7 864	3,16		2 697	1,11		5 167	191,58	
Production vendue biens											
Production vendue services	240 890		240 890	96,84		240 816	98,89		74	0,03	
Chiffres d'Affaires Nets	248 754		248 754	100,00		243 513	100,00		5 241	2,15	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 865	0,75					1 865	N/S	
Autres produits			3	0,00		60	0,02		-57	-94,99	
Total des produits d'exploitation (I)			250 622	100,75		243 573	100,02		7 049	2,89	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 280	2,52		2 028	0,83		4 252	209,66	
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements			323	0,13		444	0,18		-121	-27,24	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			68 182	27,41		47 903	19,87		20 279	42,33	
Impôts, taxes et versements assimilés			13 722	5,52		13 386	5,50		336	2,51	
Salaires et traitements			98 709	39,68		98 667	40,52		42	0,04	
Charges sociales			44 487	17,88		46 941	19,28		-2 454	-5,22	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 487	0,60		527	0,22		960	182,16	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			1	0,00		1	0,00			0,00	
Total des charges d'exploitation (II)			233 191	93,74		209 897	86,20		23 294	11,10	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			17 431	7,01		33 676	13,83		-16 245	-48,23	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations			117	0,05		744	0,31		-627	-84,26	
Produits des autres valeurs mobilières et créances						29 307	12,04		-29 307	-100,00	
Autres intérêts et produits assimilés			4	0,00		4	0,00			0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			121	0,05		30 055	12,34		-29 934	-99,59	
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 800	1,93					4 800	N/S	
Intérêts et charges assimilées			245	0,10		492	0,20		-247	-50,19	
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			5 045	2,03		492	0,20		4 553	925,41	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 924	-1,97		29 563	12,14		-34 487	-116,65	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			12 506	5,03		63 239	25,97		-50 733	-80,21	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 253	0,93	-2 253	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			2 253	0,93	-2 253	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	549	0,22	330	0,14	219	66,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	549	0,22	330	0,14	219	66,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-549	-0,21	1 923	0,79	-2 472	-128,54
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 640	2,27	38 584	15,84	-32 944	-85,37
Total des Produits (I+III+V+VII)	250 743	100,80	275 881	113,29	-25 138	-9,10
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	244 425	98,26	249 303	102,38	-4 878	-1,95
RÉSULTAT NET	6 317	2,54	26 578	10,91	-20 261	-76,22
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	14 302	5,75	14 302	5,87		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		24 621	4 150	20 471	5,11	5 253	1,52
218100000 INSTAL./AGENC.DIVERS		17 029		17 029	4,25	900	0,26
218300000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		2 400		2 400	0,80	1 824	0,53
218400000 MOBILIER		5 192		5 192	1,29	5 192	1,50
281810000 AMORT.AG.CONS.DIVERS			951	-951	-0,23	-8	0,00
281830000 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE			1 850	-1 850	-0,45	-1 824	-0,52
281840000 AMORT. MOBILIER			1 350	-1 350	-0,33	-831	-0,23
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés		129 290	9 600	119 690	29,85	122 288	35,40
271002000 TITRES IMMOB AJC NOGENT		9 600		9 600	2,39	9 600	2,78
271003000 TITRES IMMOBILIS&S AJC FOCH		4 800		4 800	1,20	4 800	1,39
271004000 TITRES IMMOBILIS&S AJC LA VARENNE		109 800		109 800	27,38	109 800	31,78
271005000 TITRES IMMOBILIS&S AJC NOGENT GRANDE RUE		4 800		4 800	1,20	2 600	0,75
271010000 TITRES IMMOBILIS&S BRED		290		290	0,07	288	0,08
297180000 PROV DEPRE AUTRES TITRES IMMOBILISES			9 600	-9 600	-2,38	-4 800	-1,38
Prêts							
Autres immobilisations financières		2 325		2 325	0,58	2 325	0,67
275101000 DEPOT DE GARANTIE SFR		75		75	0,02	75	0,02
275102000 DEPOT DE GARANTIE SCI HAMEAUX MARNE		2 250		2 250	0,56	2 250	0,65
TOTAL (I)		156 236	13 750	142 486	35,53	129 866	37,59
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		75 510		75 510	18,83	72 736	21,06
411100000 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES		72 723		72 723	18,14	72 736	21,06
418100000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		2 786		2 786	0,69		
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						96	0,03
401100000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV						96	0,03
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 07/05/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	328		328	0,08	567	0,16
445660000 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	57		57	0,01	307	0,09
445860000 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	271		271	0,07	260	0,08
. Autres	108 927		108 927	27,16	74 170	21,47
467200000 AJC FOCH	30 918		30 918	7,71	32 232	9,33
467500000 AJC GRANDE RUE	78 008		78 008	19,45	37 938	10,98
468700000 DEB ET CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR					4 000	1,16
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	72 248		72 248	18,02	66 628	19,29
512100000 BANQUE BRED	72 248		72 248	18,02	66 628	19,29
Charges constatées d'avance	1 490		1 490	0,37	1 388	0,40
486000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 490		1 490	0,37	1 388	0,40
TOTAL (II)	258 503		258 503	64,47	215 584	62,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	414 739	13 750	400 989	100,00	345 450	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 07/05/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 16 000)	16 000	3,99	16 000	4,63
101310000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	16 000	3,99	16 000	4,63
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	50	0,01	50	0,01
104300000 PRIMES D'APPORT	50	0,01	50	0,01
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 600	0,40	1 600	0,46
106110000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	1 600	0,40	1 600	0,46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	26 578	6,63		
106800000 AUTRES RESERVES	26 578	6,63		
Report à nouveau	-8 071	-2,00	-8 071	-2,33
119000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	-8 071	-2,00	-8 071	-2,33
Résultat de l'exercice	6 317	1,58	26 578	7,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	42 475	10,59	36 157	10,47
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	13	0,00	13	0,00
518600000 INTERETS COURUS A PAYER	13	0,00	13	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	12 361	3,08		
168010000 PRET EQUIPEMENT TRAVAUX 06583084	12 356	3,08		
168880000 INT COURUS/AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	5	0,00		
. Associés	300 803	75,02	280 522	81,20
451000000 GROUPE	300 689	74,99	280 522	81,20
455100000 COMPTE COURANT MR AGRE	115	0,03		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 714	0,43	2 359	0,68
401100000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	542	0,14	1 252	0,36
408100000 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	1 172	0,29	1 107	0,32
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	6 250	1,56	7 796	2,26
431000000 SECURITE SOCIALE	4 649	1,16	4 638	1,34
437200000 IRPC	977	0,24	1 200	0,35
437220000 INPCA	145	0,04	48	0,01

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 07/05/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
438600000 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	478	0,12	1 910	0,55
. Etat, impôts sur les bénéfices	16 749	4,18		
444000000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	16 749	4,18		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 174	4,78	18 603	5,39
445510000 ETAT TVA A DECAISSER	5 241	1,31	5 133	1,49
445717000 TVA COLECTEE A 20%	13 469	3,36	13 470	3,90
445870000 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	464	0,12		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 451	0,36		
442100000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 451	0,36		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	358 514	89,41	309 293	89,53
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	400 989	100,00	345 450	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	7 864		7 864	3,16	2 697	1,11	5 167		191,58
707000000 VENTES DE MARCHANDISES	7 864		7 864	3,16	2 697	1,11	5 167		191,58
Production vendue biens									
Production vendue services	240 890		240 890	98,84	240 816	98,89	74		0,03
706000000 PRESTATIONS DE SERVICES	240 600		240 600	98,72			240 600		N/S
706010000 REDEVANCE AJC LA VARENN					98 400	40,41	-98 400		-100,00
706020000 REDEVANCE AJC FOCH					51 000	20,94	-51 000		-100,00
706030000 AJC NOGENT					91 200	37,45	-91 200		-100,00
708800000 AUTRES PROD.ACTI.ANNEE	290		290	0,12	216	0,09	74		34,26
Chiffres d'Affaires Nets	248 754		248 754	100,00	243 513	100,00	5 241		2,15

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 865	0,75			1 865	N/S
791000000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION			1 865	0,75			1 865	N/S
Autres produits			3	0,00	60	0,02	-57	-94,99
758000000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			3	0,00	60	0,02	-57	-94,99
Total des produits d'exploitation (I)			250 622	100,75	243 573	100,02	7 049	2,89
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 280	2,52	2 028	0,83	4 252	209,86
607000000 ACHATS DE MARCHANDISES			6 280	2,52	2 028	0,83	4 252	209,86
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			323	0,13	444	0,18	-121	-27,24
601000000 ACHATS MATIERES PREMIERES			323	0,13	444	0,18	-121	-27,24
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			68 182	27,41	47 903	19,87	20 279	42,33
605100000 VETEMENTS DE TRAVAIL			161	0,06	554	0,23	-393	-70,93
606110000 EDF GDF			976	0,39	443	0,18	533	120,32
606130000 CARBURANT			1 199	0,48	1 337	0,55	-138	-10,31
606300000 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT			298	0,12	640	0,26	-342	-53,43
606400000 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES			679	0,27	647	0,27	32	4,95
606820000 PRODUITS D'ENTRETIEN			21	0,01			21	N/S
612203000 C BAIL BMW MINI			7 917	3,18	7 917	3,25		0,00
612204000 C BAIL BMW MINI			6 385	2,57	6 385	2,82		0,00
613200000 LOCATIONS IMMOBILIERES			16 650	6,89	9 000	3,70	7 650	85,00
614000000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE			5 750	2,31	3 000	1,23	2 750	91,67
615200000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER			886	0,36			886	N/S
615500000 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER			4 146	1,67	1 872	0,77	2 274	121,47
615600000 MAINTENANCE			794	0,32	302	0,12	492	162,91
616000000 PRIME D'ASSURANCE			2 154	0,87	1 752	0,72	402	22,95
616380000 ASSUR TRANSPORT S /AUT. BIENS			489	0,20	489	0,20		0,00
618200000 DECORATION			519	0,21	421	0,17	98	23,28
618500000 FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCE					2 124	0,87	-2 124	-100,00
622600000 HONORAIRES			10 581	4,25	7 287	2,99	3 294	45,20
622700000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			259	0,10	46	0,02	213	463,04
623100000 ANNONCES ET INSERTIONS			804	0,32			804	N/S
623400000 CADEAUX A LA CLIENTELE			1 266	0,51	728	0,30	538	73,90
625100000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			132	0,05	175	0,07	-43	-24,56
625700000 RECEPTIONS			4 203	1,89	1 124	0,46	3 079	273,93
626000000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS			1 133	0,46	1 120	0,46	13	1,16
627500000 FRAIS SUR EFFETS			714	0,29	532	0,22	182	34,21
628100000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS			66	0,03	9	0,00	57	833,33
Impôts, taxes et versements assimilés			13 722	5,52	13 386	5,50	336	2,51

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
631200000 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE			263	0,11	-263	-100,00
631300000 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	604	0,24	482	0,20	122	25,31
635110000 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	1 764	0,71	1 648	0,88	116	7,04
635120000 IMPOTS TAXES FONCIERES	734	0,30	667	0,27	67	10,04
635140000 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	1 776	0,71	1 776	0,73		0,00
635410000 IMPOTS DROITS DE MUTATION	25	0,01			25	N/S
637010000 CSG DEDUCTIBLE	6 182	2,49	6 009	2,47	173	2,88
637020000 CSG NON DEDUCTIBLE	2 637	1,06	2 541	1,04	96	3,78
Salaires et traitements	98 709	39,88	98 667	40,52	42	0,04
641100000 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	38 709	15,56	38 667	15,88	42	0,11
644000000 PERS REMUNER.TRAVAIL EXPLOITANT	60 000	24,12	60 000	24,84		0,00
Charges sociales	44 487	17,88	46 941	19,28	-2 454	-5,22
645100000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	12 003	4,83	11 987	4,92	16	0,13
645300000 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	2 189	0,88	2 112	0,87	77	3,65
645310000 COTISATIONS RETRAITE CADRE			640	0,26	-640	-100,00
645500000 COTISATIONS DE PREVOYANCE	581	0,23	580	0,24	1	0,17
646100000 ALLOCATIONS FAMILIALES	672	0,27	3 539	1,45	-2 867	-81,00
646200000 ASSURANCE MALADIE	5 072	2,04	4 854	1,99	218	4,49
646300000 COTISATIONS DE RETRAITE	13 370	5,37	12 760	5,24	610	4,78
646310000 COTISATIONS MNRA	6 557	2,64	6 557	2,69		0,00
646400000 COTISATIONS DE MUTUELLE	3 851	1,55	3 753	1,54	98	2,61
647500000 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	159	0,06	159	0,07		0,00
648000000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	34	0,01			34	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 487	0,60	527	0,22	960	182,16
681120000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 487	0,60	527	0,22	960	182,16
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	1	0,00	1	0,00		0,00
658000000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	1	0,00	1	0,00		0,00
Total des charges d'exploitation (II)	233 191	93,74	209 897	86,20	23 294	11,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	17 431	7,01	33 676	13,83	-16 245	-48,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations	117	0,05	744	0,31	-627	-84,26
761700000 REVENUS CREANCES RATTACHEES A PARTICIPAT	117	0,05	744	0,31	-627	-84,26
Produits des autres valeurs mobilières et créances			29 307	12,04	-29 307	-100,00
762100000 REVENUS DES TITRES IMMOBILISES			29 307	12,04	-29 307	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	4	0,00	4	0,00		0,00
764000000 REV.DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4	0,00	4	0,00		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	121	0,05	30 055	12,34	-29 934	-99,99
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 800	1,93			4 800	N/S
686620000 DOT.PROV.IMMO.FINANCIERES	4 800	1,93			4 800	N/S
Intérêts et charges assimilées	245	0,10	492	0,20	-247	-50,19
661100000 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	245	0,10			245	N/S
661800000 INTERETS DETTES COMMERCIALES			492	0,20	-492	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	5 045	2,03	492	0,20	4 553	925,41
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 924	-1,97	29 563	12,14	-34 487	-116,85

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	12 506	5,03	63 239	25,97	-50 733	-80,21
Produits exceptionnels sur opérations de gestion 771800000 EXCEPT AUTRES PROD.EXCEP.OP DE GESTION			2 253	0,93	-2 253	-100,00
			2 253	0,93	-2 253	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			2 253	0,93	-2 253	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 671200000 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	549	0,22	330	0,14	219	66,36
	549	0,22	330	0,14	219	66,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	549	0,22	330	0,14	219	66,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-549	-0,21	1 923	0,79	-2 472	-128,54
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 640	2,27	38 584	15,84	-32 944	-85,37
695100000 IMPOTS SUR BENEFICES DUS EN FRANCE	16 749	6,73	7 308	3,00	9 441	129,19
698100000 INTEGRATION FISCALE CHARGES	4 305	1,73	31 276	12,84	-26 971	-86,23
698900000 INTEGRATION FISCALE PRODUITS	-15 414	-6,19			-15 414	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	250 743	100,80	275 881	113,29	-25 138	-9,10
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	244 425	98,26	249 303	102,38	-4 878	-1,95
RÉSULTAT NET	6 317	2,54	26 578	10,91	-20 261	-78,22
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier	14 302	5,75	14 302	5,87		0,00
612203000 C BAIL BMW MINI	7 917	3,18	7 917	3,25		0,00
612204000 C BAIL BMW MINI	6 385	2,57	6 385	2,62		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

Désignation de l'entreprise AJC SAINT HILAIRE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	900	KW		KX	16 129
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	7 016	LC		LD	576
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	7 916	LO		LP	16 705
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés						IP	127 088	IR		IS	2 202
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	2 325	IU		IV	
	TOTAL IV						LQ	129 413	LR		LS	2 202
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	137 329	ØH		ØJ	18 907	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	17 029	MO	17 029
		Matériel de transport					IV		MP		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	7 592	MU	7 592
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
	TOTAL III						IY		NG	24 621	NI	24 621
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		M7		ØW	
	Autres participations						IO		ØX		ØZ	
	Autres titres immobilisés						II		2B	129 290	2D	129 290
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	2 325	2G	2 325
	TOTAL IV						I3		NJ	131 615	2H	131 615
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	156 236	ØL	156 236	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AJC SAINT HILAIRE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise AJC SAINT HILAIRENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 8	QE 943	QF	QG 951
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 2 655	QM 545	QN	QO 3 199
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 2 663	QV 1 487	QW	QX 4 150
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 2 663	ØP 1 487	ØQ	ØR 4 150

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		
				Total général non venant (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise AJC SAINT HILAIRENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V 4 800	9W	9X
		06	07 4 800	08	09 9 600
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 4 800	TY 4 800	TZ	UA 9 600
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 4 800	UB 4 800	UC	UD 9 600
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG 4 800	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AJC SAINT HILAIRE		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 325	UV		UW	2 325
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	75 510		75 510		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	328		328	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	108 927		108 927		
	Charges constatées d'avance	VS	1 490		1 490		
	TOTAUX		VT	188 579	VU	186 254	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	13		13		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 361		2 943	9 418	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 714		1 714		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 250		6 250		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	16 749		16 749		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 174		19 174		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 451		1 451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	300 803		300 803		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	358 514	VZ	349 096	9 418	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 644	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise AJC SAINT HILAIRE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	6 317
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	
	Amendes et pénalités					WJ	549
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées						
	Moins-values nettes à long terme						
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							
- Plus-values nettes à court terme							
- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							
Régime des sociétés mères et des filiales *							
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
Majoration d'amortissement *							
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)					K9		
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)					L6		
ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)					ØV		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)					PP		
Entreprises nouvelles (44 septies)					L2		
Société investissements immobilier cotées (art. 208C)					K3		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					1F		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)					L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)					PA		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)					XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)					PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé							
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					X9		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					YA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					YB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					YD		
dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite					YH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					YC		
Créance dégagee par le report en arrière de déficit					ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	28 701	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	28 701	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

AJC SAINT HILAIRE

DGFIP 2058 A 2020

Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>AJC SAINT HILAIRE</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AJC SAINT HILAIRE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(8 071)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	26 578		Dividendes	ZD	26 578				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	18 507		Report à nouveau	ZG	(8 071)				
								TOTAL II	ZH	18 507	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	161			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	22 400			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	10 840			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	34 781			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	68 182			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 764			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	11 958			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	13 722			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	49 286			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	8 397			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	38 709			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : AJC SAINT HILAIRE

Néant ☒**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	(1)	Valeur d'origine*	(2)	Valeur nette réévaluée*	(3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	(4)	Autres amortissements*	(5)	Valeur résiduelle	(6)
I - Immobilisations*	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente	(7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	(8)	Court terme	(9)	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	(11)
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
I - Immobilisations*	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*								
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)									
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)									
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)				(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 F du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AJC SAINT HILAIRE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>AJC SAINT HILAIRE</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: <u>AJC SAINT HILAIRE</u>															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le: <u>01012019</u> et clos le: <u>31122019</u>															Données en nombre de mois		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																		
Effectif moyen du personnel * :															YP			
Dont apprentis															YF			
Dont handicapés															YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	248 754		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT			
TOTAL 1															OX	248 754		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	3		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF			
Variation positive des stocks															OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 2															OM	3		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																		
Achats															ON	9 937		
Variation négative des stocks															OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	33 896		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	1		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY			
TOTAL 3															OJ	43 834		
IV - Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	204 923		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)															SA	204 923		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX	248 754		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															EY	1,00		
Période de référence															HX			
Date de cessation															GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9		
															GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9		
															HR	/ / / / / /		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 4 2 3 2 0 0 6 8 2 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AJC SAINT HILAIRE

ADRESSE (voie) 4 RUE SAINT HILAIRE

CODE POSTAL 94210

VILLE LA VARENNE SAINT HILAIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique BICHARD Prénom(s) CLARISSE

Nom marital AGRE % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance: Date 09/08/1969 N° Département 93 Commune MONTREUIL Pays

Adresse : N° 7 Voie ALLEE DU GRAND DUC

Code Postal 94440 Commune SANTENY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique AGRE Prénom(s) JOAQUIM

Nom marital % de détention 90,00 Nb de parts ou actions 900

Naissance: Date 02/06/1964 N° Département 99 Commune MONCAO PORTUGAL Pays

Adresse : N° 7 Voie ALLEE DU GRAND DUC

Code Postal 94440 Commune SANTENY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

2020

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice

a

EBITDA fiscal de l'exercice

b

Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)

c

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise

d

Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé

e

Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)

f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres

g

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres

h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)

i

Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice

j

Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)

k

Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)

l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5

m

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4

n

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3

o

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2

p

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1

q

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N

r

Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

4 2 3 2 0 0 6 8 2 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AJC SAINT HILAIRE

ADRESSE (voie)

4 RUE SAINT HILAIRE

CODE POSTAL

94210

VILLE

LA VARENNE SAINT HILAIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique

SARL

Dénomination

AJC LA VARENNE

N° SIREN (si société établie en France)

508710720

% de détention

96,00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE SAINT HILAIRE

Code Postal

94210

Commune

LA VARENNE ST HILAI

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

AJC FOCH

N° SIREN (si société établie en France)

508676541

% de détention

96,00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE ST HILAIRE

Code Postal

94210

Commune

LA VARENNE ST HILAI

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

AJC NOGENT

N° SIREN (si société établie en France)

812106300

% de détention

96,00

Adresse :

N°

16

Voie

RUE PAUL BERT

Code Postal

94130

Commune

NOGENT SUR MARNE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

AJC GRANDE RUE

N° SIREN (si société établie en France)

840071443

% de détention

96,00

Adresse :

N°

83

Voie

GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE

Code Postal

94130

Commune

NOGENT S/MARNEA

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AJC SAINT HILAIRE 4 RUE SAINT HILAIRE 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE			
SIRET	4 2 3 2 0 0 6 8 2 0 0 0 1 5	Méi :	joaquim.agre@sfr.fr
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	28 701	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE GENERATION EXPERTS
---	-----	---	-----	--	-------------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FC CONSULTING 62 AVENUE DES PILIERS 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE Tél: 0950616202	
CGA/OMGA	Visur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA/OMGA/visur conventionné	Date: 07052020 Lieu: LA VARENNE SAINT HILAIRE Qualité et nom du signataire: Président JOAQUIM AGRE Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2020

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e			
	f			
	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
CLARISSE AGRE	100	2019	38 709				
7 ALLEE DU GRAND DUC 94440 SANTENY							
JOAQUIM AGRE	900	2019	60 000				
7 ALLEE DU GRAND DUC 94440 SANTENY							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise AJC SAINT HILAIRE

Adresse 4 RUE SAINT HILAIRE 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

du

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	AGRE CLARISSE DIRECTRICE ADMINISTRATIVE				7 ALLEE DU GRAND DUC 94440			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	38 709			38 709				38 709
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	38 709			38 709				38 709

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 266
Total	4 203
	5 469

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	44 178	- de l'exercice . 2019 . . 10	28 701
- de l'exercice précédent 10	40 519	- de l'exercice précédent 10	43 797

Nom et qualité du signataire JOAQUIM AGRE
Président

À LA VARENNE SAINT HILAIRE le 07052020

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

AJC SAINT HILAIRE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 16 000€

**Siège social : 4 rue Saint Hilaire
94 210 LA VARENNE SAINT HILAIRE**

R.C.S. CRETEIL 423 200 682 – CODE NAF 8299 Z

**EXTRAIT DE L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2019 s'élevant à 6.317 Euros de la façon suivante :

- Au compte « Report à nouveau » pour Euros..... 6.317
Lequel compte débiteur s'élève actuellement à (8.071) et sera, en suite de la présente affectation, débiteur à concurrence de (1.754) euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Le Président
Monsieur Joaquim AGRE

CERTIFIÉ CONFORME